

MAÎTRE
D'OUVRAGE



PROVINCE SUD
NOUVELLE CALÉDONIE

BUREAU
D'ÉTUDES



Ginger Soproner
Bureau d'études - Ingénieurs conseils
Bâtiment - Fluides - Environnement
1 bis rue Berthelot - Doniambo
B.P. 3583 - 98846 Nouméa Cedex
Tél : 28.34.80 - Fax : 28.83.44
E-mail : soproner.noumea@soproner.nc

Opération :

ÉTUDE DES ZONES INONDABLES EN PROVINCE SUD
- Commune de Boulogne -
SECTEUR OUAYA

Carte des iso-hauteurs, iso-vitesses
et iso-cotes

Approuvé le 29/08/13 par délibération n°34-2013/APS

Phase : 3	Affaire N° : A001.09035	Echelle : 1:5,000	
Fichier :		Nom :	
Observations		Date	Par
Plan de création		06/02/2012	FG 0
Prise en compte des remarques du comité technique		11/06/2012	FG 1

Mis à jour par arrêté n° 451-2014/ARR/DFA du 13 février 2014
Mis à jour par arrêté n° 3055-2017/ARR/DFA du 24 octobre 2017
Modifié selon la procédure simplifiée par délibération n°4-2019/APS du 11 janvier 2019
Modifié selon la procédure simplifiée par délibération n°63-2019/APS du 19 décembre 2019

Légende

- Limite du secteur d'étude
 - Isocotes
 - 11 Cote centennale en m NGNC
 - Cotes centennales calculées au droit des singularités (m NGNC)
 - Zone de vitesse supérieure à 1m/s
 - Limite de l'emprise inondable pour une crue centennale
 - Limite du fond de plan au 1/2000ème
- Classes de hauteur d'eau
- Hauteur inférieure à 0.5 m
 - Hauteur comprise entre 0.5 et 1 m
 - Hauteur comprise entre 1 et 1.5 m
 - Hauteur supérieure à 1.5 m

